

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Avec l'accord du candidat, l'identification d'une situation de handicap peut être déclarée dans le dossier académique destiné au jury final, qui la prendra en compte dans son évaluation. Tout candidat en situation de handicap peut également bénéficier d'un aménagement de ses modalités d'évaluation au cours de sa formation (notamment un tiers-temps pour les soutenances).

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 - Analyser les besoins en compétences et les offres existantes pour mettre en place un parcours de formation certifiant			
<p>A1 Analyse des besoins en compétences, du profil des publics d'apprenants et de la concurrence en vue de concevoir un parcours de formation adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des activités professionnelles et leurs évolutions - Identification des besoins en compétences et leurs évolutions - Définition des caractéristiques clés du public cible - Analyse de l'offre de certification et de formation concurrente - Définition du parcours de formation 	<p>C1 Analyser, par la recherche documentaire et l'analyse du travail, les besoins en compétences et le profil des publics d'apprenants afin de déterminer les objectifs d'une formation.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen de deux mises en situation professionnelles reconstituées ou réelles selon la situation du candidat.</p> <p>Dans la première, le candidat doit rédiger une note d'opportunité pour défendre un thème de formation sur un domaine de son choix à partir de sources d'information qu'il a pu trouver.</p> <p>Dans la deuxième, le candidat doit rédiger des <i>persona</i> à partir d'un brief d'une entreprise fictive ou réelle qui souhaite former ses salariés à certaines compétences.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique).</p> <p>L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur l'analyse d'un public à former.</p>	<p>CE1 Le candidat a présenté des données sur les évolutions des métiers, activités et compétences provenant d'au moins trois sources d'information différentes.</p> <p>CE2 Le candidat a réalisé une grille d'entretien pour des professionnels, experts, ou recruteurs qui permet de réaliser une analyse du travail et d'en déduire les besoins en compétences.</p> <p>CE3 Les <i>persona</i> réalisés par le candidat contiennent des informations pour décrire les profils de futurs apprenants et permettre aux équipes pédagogiques de prendre en compte leurs caractéristiques (identification, âge, parcours, métiers, habitudes d'apprentissage, attentes, situations de travail occupées, handicaps éventuels,...).</p> <p>CE4 Les <i>personas</i> sont représentatifs de la diversité des publics visés par la formation et de</p>

	<p>C2 Mener une analyse comparative des certifications et formations existantes dans le domaine visé afin de positionner les objectifs et contenus de la certification et du parcours de formation au regard de l'environnement concurrentiel.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit faire un benchmark des certifications et formations existantes sur un projet de parcours de formation certifiant et justifier des objectifs et contenus de la formation au regard de son positionnement concurrentiel.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la capacité à mener une analyse comparative et à l'utiliser dans la construction du parcours de formation.</p>	<p>ses objectifs.</p> <p>CE1 Le candidat a comparé plusieurs parcours de formation aux objectifs proches ou similaires selon des critères objectifs (objectifs, organisation, contenu, durée, coût, lieu, modalités, pré-requis, public cible...).</p> <p>CE2 Le candidat a identifié et présenté des éléments potentiellement différenciants de son parcours de formation et les a justifiés par rapport à la finalité de la formation.</p>
	<p>C3 Définir l'architecture générale du parcours de formation en précisant l'ordre d'acquisition de l'ensemble des compétences visées, les principales étapes du parcours et activités associées ainsi que sa durée de référence.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit proposer une structuration pour un parcours de formation permettant de répondre à un besoin identifié.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique).</p>	<p>CE1 Le parcours de formation proposé permet l'acquisition de l'ensemble des compétences visées.</p> <p>CE2 Le parcours de formation définit et justifie l'ordre d'acquisition des compétences et en déduit le découpage en modules et la progression pédagogique.</p> <p>CE3 Les grandes catégories d'activités pédagogiques composant le parcours de formation sont identifiées (face à face</p>

		L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la conception d'un parcours de formation en réponse à un besoin identifié.	pédagogique, productions, mises en situation, recherches, ...). CE4 La durée du parcours de formation est déterminée en tenant compte de la nature et du niveau de compétence visé ainsi que des prérequis.
A2 Création de référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation - Rédaction des référentiels - Conception et formalisation des dispositifs d'évaluation des compétences	C4 Concevoir des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation permettant d'adosser un parcours de formation à une certification et de mettre en place un dispositif d'évaluation des compétences adapté pour la délivrance de la certification.	L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat. Le candidat doit formaliser pour un objectif donné, un référentiel d'activités, de compétences, de certification et de formation. Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la conception d'une formation associée à un dispositif de certification.	CE1 Les quatre référentiels distinguent sans redondance les activités, les compétences, le dispositif de certification et le parcours de formation et prennent en compte l'ensemble des compétences visées. CE2 Lorsque le projet concerne une certification portant sur un métier, la certification est composée de blocs de compétences conformes aux exigences de France compétences. CE3 Les référentiels prennent en considération les situations de handicap pour l'accès à la formation et à la certification. CE4 Le dispositif de certification permet une validation effective des compétences et pas uniquement une validation de la maîtrise des ressources nécessaires à l'exercice de la compétence. CE5 Les critères d'évaluation des compétences sont opérationnels, mesurables, adaptés au niveau de compétence visé et permettent un traitement équitable des candidats dans l'accès à la certification.
Bloc de compétences 2 – Concevoir le parcours pédagogique et les ressources correspondantes			

<p>A3 Scénarisation pédagogique d'un parcours de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpage du parcours de formation en séquences - Choix des formats de ressources pédagogiques 	<p>C5 Concevoir la maquette pédagogique du parcours de formation en réalisant une scénarisation et en identifiant l'intégralité des ressources pédagogiques qui seront utilisées pour l'acquisition des compétences visées.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit réaliser le storyboard et la maquette pédagogique du parcours de formation à partir du brief d'une entreprise fictive ou réelle.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique).</p> <p>L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la scénarisation d'un parcours de formation.</p>	<p>CE1 Le séquençage du parcours de formation par le candidat respecte un ordre logique qui favorise l'acquisition progressive des compétences à l'intérieur de chacune des étapes</p> <p>CE2 Les différentes modalités pédagogiques mises en oeuvre dans le parcours sont diversifiées dans leur nature, elles sont clairement identifiées et leur choix justifié.</p> <p>CE3 Le choix des formats des ressources pédagogiques retenus par le candidat correspond aussi bien aux besoins des apprenants qu'aux capacités de production existantes.</p> <p>CE4 L'organisation du parcours permet la construction des compétences visées notamment par le recours à des mises en situation réelles ou reconstituées et/ou des parties de formation en situation de travail.</p>
<p>A4 Production des ressources pédagogiques d'un parcours de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des intervenants dans la production de ressources pédagogiques - Création de ressources pédagogiques - Évaluation de la qualité de ressources pédagogiques 	<p>C6 Produire et/ou faire produire les ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation d'un parcours de formation au moyen d'un cahier des charges contenant des spécifications précises sur ces ressources au regard des objectifs et publics visés par le parcours.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit réaliser des fiches techniques destinées à un formateur pour guider la production des ressources pédagogiques. Il doit produire lui-même une ressource pédagogique.</p> <p>Le candidat doit également réaliser une fiche technique sur la propriété intellectuelle.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à</p>	<p>CE1 Les fiches techniques sont rédigées de manière synthétique et constituent un cahier des charges opérationnels pour la production des ressources pédagogiques s'appuyant sur des exemples de bonnes pratiques</p> <p>CE2 La ressource pédagogique produite permet l'atteinte des objectifs visés et comporte des éléments permettant de favoriser l'engagement et la motivation des apprenants en prenant en compte leurs caractéristiques.</p> <p>CE3 Les spécifications précisent le régime des <i>creative commons</i> et les modalités de prise en</p>

		<p>un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur le pilotage de la conception de ressources pédagogiques et la capacité à en produire soi-même</p>	<p>compte des droits d'auteurs selon les différents supports utilisés. CE4 Les ressources pédagogiques précisent les conditions dans lesquelles elles peuvent être utilisées par des apprenants en situation de handicap.</p>
	<p>C7 Valider les ressources pédagogiques produites en les évaluant et en préconisant si nécessaire des améliorations.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen de mises en situation professionnelles reconstituées ou réelles selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit évaluer des supports pédagogiques de formation et réaliser des fiches techniques préconisant des améliorations.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique).</p> <p>L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la validation et l'amélioration de ressources pédagogiques</p>	<p>CE1 L'analyse des ressources pédagogiques identifie leurs qualités et limites aux regards des objectifs visés et des caractéristiques des apprenants CE2 Les préconisations d'amélioration sont explicitées au regard des objectifs et du public visé CE3 Les conditions de faisabilité des améliorations préconisées sont identifiées y compris budgétairement</p>

Bloc de compétences 3 – Garantir la qualité et l'amélioration continue d'un parcours de formation

<p>A5 Conduite d'une veille sur l'ensemble des éléments constituant le parcours et sa mise en oeuvre : - Veille sur les activités et métiers</p>	<p>C8 Mettre en place un dispositif de veille afin de préconiser les évolutions nécessaires à l'adaptation du parcours de</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p>	<p>CE1 Le système de veille réalisé par le candidat inclut des informations sur 3 sujets : les évolutions des activités et compétences visées par le parcours, les innovations pédagogiques,</p>
---	--	---	---

<p>- Veille sur l'offre de certification et de formation</p> <p>- Veille pédagogique</p> <p>- Veille réglementaire et sur l'environnement de la formation</p>	<p>formation aux évolutions des besoins et de l'environnement et à la prise en compte des innovations pédagogiques.</p>	<p>Le candidat doit proposer un dispositif de veille pour un parcours de formation identifié et utiliser ce dispositif pour proposer au moins une évolution d'un parcours de formation.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la capacité à organiser une veille efficace et à en exploiter les résultats.</p>	<p>les évolutions de l'environnement de la formation.</p> <p>CE2 La structuration des informations obtenues dans le cadre de la veille permet leur exploitation opérationnelle grâce notamment à un système de référencement thématique ou par mots clés.</p> <p>CE3 Le dispositif de veille utilise des sources fiables et diversifiées qui sont actualisées régulièrement.</p> <p>CE4 L'utilisation opérationnelle de la veille est réalisée par au moins une préconisation d'évolution justifiée par des éléments factuels.</p>
<p>A6 Mise en place d'une démarche qualité pour un parcours de formation</p> <p>- Identification des critères et standards qualité d'une offre de formation</p> <p>- Mise en place de processus qui favorisent une démarche d'amélioration continue</p>	<p>C9 Adapter un parcours de formation aux critères et standards en vigueur afin de garantir sa qualité et de favoriser sa reconnaissance.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit utiliser les critères qualité en vigueur dans son entreprise fictive ou réelle pour justifier un changement à effectuer sur un parcours de formation, et documenter un nouveau processus pour ses collègues.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur les démarches qualité.</p>	<p>CE1 Les exigences qualité sont identifiées et traduites opérationnellement pour l'organisation d'un parcours de formation.</p> <p>CE2 L'analyse des écarts entre le parcours existant et les exigences qualité est réalisée et donne lieu à des préconisations opérationnelles justifiées.</p> <p>CE3 Au moins un processus nouveau d'amélioration continue est proposé pour le parcours de formation en identifiant les moyens de sa mise en œuvre et les résultats attendus.</p>

<p>A7 Exploitation des données d'apprentissage pour améliorer un parcours de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'indicateurs de performance du parcours de formation - Collecte de données qualitatives et quantitatives d'apprentissage - Analyse et synthèse des résultats des évaluations 	<p>C10 Évaluer l'impact d'un parcours de formation en établissant des indicateurs de performance et des méthodes de collecte de données en vue de prendre des décisions d'amélioration.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit établir un rapport d'évaluation incluant des préconisations d'amélioration pour une formation réalisée par un organisme de formation fictif ou réel, à partir de fichiers de données mis à disposition. Il doit également proposer des améliorations du dispositif d'évaluation du parcours de formation.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences relatives à la mise en place d'un dispositif d'évaluation permettant de prendre des décisions d'amélioration du parcours de formation</p>	<p>CE1 Les indicateurs de performance retenus par le candidat évaluent les 4 niveaux de Kirkpatrick (ou équivalent) : satisfaction des apprenants, acquisitions, utilisation des acquis en situation, impact du parcours de formation.</p> <p>CE2 Les indicateurs de performance sont SMART : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et inscrits dans une temporalité.</p> <p>CE3 Le candidat a choisi des techniques d'enquêtes et de recueil de l'information auprès des parties prenantes (apprenants, formateurs, commanditaire, financeurs...) qui permettent de recueillir les données afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de performance.</p> <p>CE4 Les méthodes de collecte retenues par le candidat permettent de recueillir des données qualitatives et quantitatives.</p> <p>CE5 L'analyse et la synthèse des résultats de l'évaluation de la performance permettent de prendre des décisions d'amélioration justifiées.</p>
--	--	--	---

Bloc de compétences 4 – Piloter un projet de formation

<p>A8 Définition du cahier des charges et planning d'un projet de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et planification des tâches - Définition des besoins en ressources - Rédaction de documents de pilotage - Suivi et contrôle du déroulement du projet 	<p>C11 Élaborer le cahier des charges d'un projet de formation en évaluant les ressources (humaines, matérielles, organisationnelles, financières...) nécessaires et en planifiant les différentes phases de réalisation.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit réaliser un cahier des charges comportant tous les éléments de réalisation d'un parcours de formation pour une entreprise fictive ou réelle.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la gestion d'un projet de formation.</p>	<p>CE1 Le cahier des charges réalisé par le candidat présente le contexte, les objectifs du projet et les acteurs de l'équipe projet.</p> <p>CE2 Le cahier des charges comprend l'intégralité des étapes, identifie les moyens à mobiliser et le rôle joué par chaque acteur.</p> <p>CE3 Les conditions de faisabilité, y compris financières, sont identifiées et les points de vigilance soulignés.</p> <p>CE4 La planification du projet est réalisée, elle intègre la prise en compte d'éventuels aléas.</p> <p>CE5 Les modalités de suivi du déroulement du projet et de régulation de sa mise en œuvre sont identifiées et les rôles des parties prenantes définis.</p>
	<p>C12 Coordonner la réalisation et suivi d'un projet de formation, en collaboration avec les parties prenantes et à l'aide d'outils de gestion de projet, afin de respecter les contraintes de coût, de délai, de qualité.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit réaliser un rapport d'avancement d'un projet de formation pour le comité de pilotage d'une entreprise fictive.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur le suivi de projet.</p>	<p>CE1 Le rapport définit des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent au comité de pilotage d'évaluer objectivement l'avancement du projet.</p> <p>CE2 Le rapport inclut des propositions permettant de remédier aux difficultés rencontrées ou de prévenir des difficultés pressenties.</p> <p>CE3 Le rapport comprend une synthèse qui regroupe les indicateurs clés de suivi du projet.</p>

<p>A9 Réalisation de l'ingénierie financière d'un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sources de financement et modalités de prise en charge en fonction des publics - Analyser la pertinence d'une évolution du parcours pour favoriser son éligibilité aux financements 	<p>C13 Prendre en compte dans la conception et l'évolution du parcours de formation les conditions d'éligibilité aux financements disponibles pour la formation professionnelle en fonction des publics visés.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit présenter les solutions financières possibles pour un projet de parcours de formation d'une entreprise fictive</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique).</p> <p>L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur l'ingénierie financière des parcours de formation</p>	<p>CE1 Le candidat a identifié l'ensemble des dispositifs de financement qui peuvent être sollicités en fonction des caractéristiques du parcours de formation (public visé, objectif, durée, modalités d'organisation...).</p> <p>CE2 Le candidat présente les évolutions envisageables pour élargir l'éligibilité du parcours aux financements de la formation. Il réalise une évaluation objectivée de la pertinence de ces évolutions et propose un arbitrage sur le fait de les réaliser ou non.</p>
<p>A10 Communication sur le parcours de formation auprès des clients et bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des arguments pour la commercialisation du parcours de formation - Réalisation de présentations formalisées du parcours de formation sur tous supports en collaboration avec les équipes marketing et commerciales 	<p>C14 Communiquer sur le parcours de formation en réalisant une présentation qui reflète la réalité du parcours, qui met en avant ses spécificités et qui utilise des arguments adaptés au public visé (clients et bénéficiaires lorsqu'ils ne sont pas confondus).</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit réaliser une présentation commerciale d'un parcours de formation et le présenter à une entreprise fictive.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique).</p> <p>L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur la communication et la relation commerciale.</p>	<p>CE1 La présentation est fidèle à la réalité du parcours de formation et n'est pas de nature à induire en erreur les clients/consommateurs sur ses caractéristiques essentielles.</p> <p>CE2 Les spécificités du parcours de formation sont mises en avant et leur valeur ajoutée explicitée.</p> <p>CE3 La présentation est déclinée sous différents formats pour une communication omnicanal (fiche de présentation, vidéo, présentation commentée, catalogue ou brochure commerciale, page internet...).</p>

<p>A11 Gestion d'une équipe pédagogique pendant le déroulement d'un projet de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution et répartition des tâches au sein d'une équipe - Formation aux différents outils et méthodes utilisés dans le dispositif pédagogique - Animation d'un groupe de formateurs - Capitalisation des outils et bonnes pratiques 	<p>C15 Gérer une équipe projet en mobilisant des techniques de formation, d'accompagnement et de suivi de collaborateurs et formateurs afin de mener à bien le projet de formation.</p>	<p>L'évaluation de la compétence est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle reconstituée ou réelle selon la situation du candidat.</p> <p>Le candidat doit préparer un séminaire d'équipe pour des formateurs d'un organisme de formation fictive, et proposer une méthode d'évaluation des formateurs.</p> <p>Le travail est présenté lors d'une soutenance à un évaluateur (expert technique). L'évaluateur posera des questions au candidat pour vérifier l'acquisition des compétences sur l'encadrement d'une équipe de formateurs.</p>	<p>CE1 Le candidat utilise un outil de gestion de projet collaboratif afin de répartir et suivre l'avancée des tâches au sein d'une équipe.</p> <p>CE2 Le candidat s'assure que l'ensemble des intervenants sur le projet dispose des compétences nécessaires à la bonne réalisation des activités confiées. A défaut, il met en place un plan de développement des compétences et/ou d'accompagnement.</p> <p>C32 Le candidat met en place des actions de management d'équipe (réunions, entretiens, communication, évaluations,...) pour la gestion et la régulation du projet dont une revue de projet.</p> <p>CE4 Le candidat définit un dispositif de capitalisation des outils réalisés pour le parcours de formation et de capitalisation des bonnes pratiques.</p> <p>CE5 Le candidat met en place des modalités partagées d'évaluation du déroulement du projet aux fins d'amélioration continue.</p>
---	--	---	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.